

Les salarié·e·s de La Provence veulent des garanties sur leur avenir !

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenu le 3 février 2021 à 22h30 en salle des expéditions, la CGT La Provence a été mandatée pour exiger que la direction de l'entreprise :

- **Suspendre la procédure de vente des biens immobiliers du groupe La Provence ;**
- **S'engage à préserver les emplois et la charge de travail des personnels administratifs et techniques, suite aux divers déménagements/massification.**

Les salariés se plaignent du flou artistique dans lequel nous nous trouvons depuis de nombreux mois et, sans réponse satisfaisante de la part de la direction, ils ont décidé, à une très large majorité, de provoquer **un arrêt de travail de 24h** si notre syndicat n'obtenait pas des réponses satisfaisantes à leurs interrogations.

Le Syndicat Filpac-Cgt La Provence a été sollicité le 3 février par la direction pour une rencontre ce lundi 8 février. Dans un esprit d'apaisement et pour maintenir un semblant de dialogue social, elle accepte le principe d'une telle réunion, à la condition que des garanties lui soient données sur la suspension de toutes procédures concernant la cession des biens immobiliers du groupe La Provence

Marseille, le 4 février 2021